



Préfecture de Bouches du Rhône  
DDTM13 - Service Territorial Est  
Pole Réglementation de l'Urbanisme et de l'Habitat  
Unité Défrichement  
impasse des Frères Pratési  
CS 60444  
13098 Aix-en-Provence cedex 2

Direction territoriale  
Méditerranée

Agence territoriale  
Bouches-du-Rhône  
Vaucluse

Aix-en-Provence, le 16 août 2018

Dossier suivi par : Stéphane OBSCUR, Responsable Géomatique et Foncier - Atelier SIG d'Aix en Provence  
Tél. 04 42 17 57 39 – stephane.obscur@onf.fr

46, avenue Paul Cézanne  
CS 80411

13098 Aix-en-Provence cedex 02

Tél. : 04 42 17 57 00

Fax : 04 42 23 37 29

ag.bouches-du-rhone-  
vaucluse@onf.fr

**N.Réf** : LLM/SO n°1423

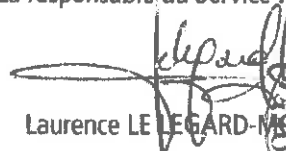

**Objet** : Demande d'avis concernant une autorisation de défrichement sur le territoire communal de Peyrolles-en-Provence.

**V.Réf** : Dossier suivi par : D.CAPODURO

A l'occasion de l'instruction d'un dossier de demande de défrichement, vous avez sollicité l'Office National des Forêts par courriel en date du 14 août 2018 dans le cadre de la consultation des services pour le traitement de ce type de dossier prévue par le code de l'environnement.

En référence à l'arrêté préfectoral n°13-2015-10-12-019 du 12 octobre 2015 portant distraction et adhésion au régime forestier de la forêt communale de Peyrolles-en-Provence sise sur le territoire communal de Peyrolles-en-Provence, les parcelles AP0207p et AP0179 concernées par le projet de lotissement de la société HOLDING BERGER Thierry, **ne relèvent pas du statut juridique du régime forestier.**

P/le Directeur d'Agence  
Et par intérim,  
La responsable du Service Forêt-Bois

  
Laurence LE LEGARD-MOREAU  


Copie à :

M le Responsable Géomatique et Foncier

Office national des forêts - EPIC/SIREN 662 043 116 Paris RCS

Site internet : www.onf.fr

L'ONF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 pour ses activités de gestion durable des forêts



PEFC 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org